



## **Présentation des résultats du Groupe de travail Solvency II**

---

**15 février 2013**  
**COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE**



La conférence présentant des résultats du groupe de travail Solvency 2, du 15 février 2013 à l'amphithéâtre Bergère de BNP Paribas IP, a réunit des représentants :

- De l'assurance et des mutuelles
- Des sociétés de gestion (membres du Club AMPERE et invités)
- Des groupes de place et des autorités de tutelle
- Des prestataires des service
- Des market data vendors
- Des éditeurs

Plus des 200 personnes avaient été conviées à cet évènement



La conférence avait pour objectif de :

- Présenter la démarche du groupe de travail Solvency 2
- Faire une table ronde explicative des travaux du groupe (10 questions – réponses) avec des intervenants assureurs et asset managers
- Répondre aux questions de la salle
- Publier un document sur la normalisation proposée par le groupe de travail et les matrices d'échanges de données nécessaires aux calculs des SCR et QRT.

L'ensemble des travaux sont accessibles sur le site du Club AMPERE :

[http://www.clubampere.org/fr/nospublications/cat\\_view/78-gt-solvabilite-ii](http://www.clubampere.org/fr/nospublications/cat_view/78-gt-solvabilite-ii)



# TABLE RONDE



### Les questions de la table ronde étaient :

- Comment est née l'idée d'homogénéiser les échanges et la communication entre Sociétés de Gestion et Assureurs ?
- Dans quelle démarche avez-vous rejoint le groupe de travail ?
- Comment ont été élaborées la matrice de caractéristiques des titres nécessaires au calcul des SCR puis la matrice enrichie des dérivés ?
- Suite à la normalisation de la matrice détaillée, pourquoi le groupe a-t-il ensuite travaillé sur un modèle agrégé de données ?
- Dans les champs de la matrice, pourquoi le groupe a-t-il prévu de traiter la transparence des fonds au 1<sup>er</sup> niveau (pour les Asset Managers), ce qui équivaut à un 2<sup>eme</sup> niveau pour les investisseurs ?
- Certains nouveaux champs réglementaires vous ont-ils posé problème (par exemple les codes CIC, NACE et LEI) ?
- Avez-vous travaillé sur une normalisation de l'utilisation du Credit Quality Step (CQS)?
- Afin de déployer la matrice, il existe différentes possibilités de formats techniques, quels sont ces formats ?
- Quels sont les prochains travaux menés par le groupe de travail ?
- Où peut-on trouver sur internet de l'information sur le groupe de travail et plus généralement sur Solvency ?

### Les réponses à ces questions sont accessibles :

[http://www.clubampere.org/fr/nospublications/cat\\_view/78-gt-solvabilite-ii](http://www.clubampere.org/fr/nospublications/cat_view/78-gt-solvabilite-ii)



# COMPTE RENDU DES QUESTIONS / RÉPONSES COMPLÉMENTAIRES



### Les principales questions détaillées dans les pages suivantes sont :

- Comptez-vous gérer la notion de groupe de risques dans les matrices ?
- Quels sont les autres travaux du Club en cours ?
- Comptez-vous continuer vos travaux avec les clients de l'Asset Management ?
- Avec quels groupes et autorités de place travaillez-vous ?
- Comment a-t-elle été conçue votre matrice et traite-t-elle tous les types de dérivés ?
- La seule différence avec la précédente publication de juin 2012 concerne-t-elle la prise en compte des dérivés ?
- Comment traitez-vous la transposition et jusqu'à quel niveau allez-vous ?
- Comment traitez-vous la transparence des fonds monétaires et les produits de type TCN ?
- Travaillez-vous en collaboration avec d'autres groupes européens similaires au club AMPERE ?
- Travaillez-vous sur un référentiel de place des inventaires ?
- Combien de fichiers seront utilisables par les Assureurs ?
- Sur quelles autres réglementations travaillez-vous ou comptez-vous travailler ?
- Comment appréhendez-vous la récupération des données financières liées au reporting ?



Compter vous gérer le notion de groupe de risques dans les matrices ?

Le groupe a effectivement commencé une réflexion sur le sujet et il correspond au 3eme niveau de la pyramide présentée.

Les groupes de risques peuvent aider les assureurs à obtenir des agrégats complémentaires pour les aider à suivre globalement les portefeuilles.

Nous avons prévu de compléter éventuellement les publications du groupe de travail sur ce point dans les mois à venir si la réglementation permet cette approche.





Quels sont les autres travaux du Club en cours ?

En 2012, le Club a publié une synthèse sur l'attribution de performance multidevises.

En 2013, il a publié une étude de positionnement des Market Data Vendors dans le cadre de Solvency 2.

Dans les prochains mois, il publiera :

- Une étude sur le **positionnement des prestataires de services et des éditeurs** sur la façon d'appréhender le reporting de mesure de performance et sur le positionnement dans l'apport de services sur Solvency 2
- Une première étude de analyse des **principaux moteurs de calcul d'attribution de performances obligatoires** qui sera complétée par des travaux sur les taux variables et les dérivés.
- Une mise à jour du **benchmark organisationnel des équipes de reporting et mesure de performance**



## Comptez vous continuer vos travaux avec les clients de l'Asset Management ?

Effectivement, le Club AMPERE souhaite accentuer sa collaboration avec les principaux représentants des clients des sociétés de gestion. Cette démarche s'inscrit globalement dans la volonté des services reporting des Asset Managers de répondre au mieux aux besoins de leurs clients.

### Avec les assureurs et mutualistes :

- Compléter la normalisation des échanges sur Solvency 2 et l'améliorer grâce aux premiers retours d'expérience
- Travailler sur des nouveaux formats de reporting de mesure de performance qui traitent mieux la gestion de portefeuille sous contraintes assurantielles
- Continuer la collaboration avec l'AF2i

### Avec les autres clients :

- Compléter les travaux entamés avec des corporate et l'étendre, grâce à l'utilisation de la normalisation de Solvency 2, aux autres types de clients pour optimiser les coûts et limiter les risques opérationnels d'une multitude de productions différentes.
- Continuer la collaboration avec l'AFTE
- Étendre les travaux de Solvency 2 à Bale 3 pour éviter un nouveau « syndrome Bale 2 » avec des formats de reportings différents pour chaque client



Avec quels groupes et autorités de place travaillez vous ?

Le Club AMPERE travaille en complémentarité avec les autres groupes de place :

- Avec le groupe de travail Solvency 2 de l'AFG (Association Française de Gestion)
- Avec l'AF2i, l'AFTE et AFTI
- Avec Cossiom
- Avec Fundsxml

Chaque groupe a sa spécificité et nous évitons de la redondance des sujets traités par chacun.

En collaboration avec l'AFG :

- Nous avons rencontré en décembre l'ACP



Comment a été conçue votre matrice et traite-elle tous les types de dérivés ?

La matrice a été conçue en 2 étapes principales (du plus facile au plus compliqué) :

- En commençant par les titres (publication de juin 2012)
- Puis en travaillant sur les dérivés (publication de février 2013)

La matrice essaye de traiter des dérivés les plus utilisés, normalement elle traite les dérivés complexes mais il sera plus aisé de les y intégrer après normalisation par EMIR mi 2013.



La seule différence avec la précédente publication du juin 2012 concerne-t-elle sur la prise en compte des dérivés?

Le modèle de la matrice est effectivement accompagné de 3 volets supplémentaires:

- Une nouvelle matrice de données agrégées est proposée en complément de la matrice d'inventaires détaillée, il peut être utilisé en substitution de l'inventaire enrichi (voir le détail ci-dessous)
- Une matrice permet de récupérer les expositions agrégées par émetteur (pour calculer le risque de concentration)
- Une matrice facultative décrivant l'exposition devise (si le portefeuille détient d'autres devises que l'euro)

La matrice agrégée permet de traiter plus efficacement les positions inférieures au seuils de matérialité et évitera l'intégration d'informations non significatives pour les Assureurs et les Mutualistes.

7 agrégats de référence sont utilisés :

Typologie d'instrument (2 derniers caractères du code CIC), CQS, Devise de cotation, zone géographique de listing, zone géographique de l'émetteur, garantie de l'Etat

Complétés par des données calculées :

sommes des valorisations, expositions, maturité moyenne credit, maturité moyenne taux, sensibilité moyenne à l'échéance finale, sensibilité actions



### Comment traitez vous la transparence et jusqu'à quel niveau allez vous ?

Lors de notre rencontre avec l'ACP (dans le cadre de l'AFG), ses représentants ont insisté sur l'importance d'aller au plus fin de la connaissance de la transparence.

L'ESMA vient de publier des assouplissements à cette règle en particulier elle devrait permettre d'utiliser des agrégats lorsque les fonds représentent globalement moins de 20% de l'actif de l'assureur.

Ces nouvelles règles restent à valider.

La matrice a prévu de traiter les niveaux de transparence mais nous préconisons de s'arrêter au 1<sup>er</sup> niveau pour les Asset Managers (soit le 2<sup>eme</sup> niveau pour les assureurs).

Tous les tests que nous avons mené montrent qu'au-delà de ce niveau les impacts sont marginaux, que les coûts de récupération des données sont exponentiels et que des problématiques juridiques et de délai apparaissent.



### Comment traitez vous la transparence des fonds monétaires et les produits de type TCN?

Dans la rencontre entre l'AFG et l'ACP, l'ACP a insisté sur le fait que les fonds monétaires devaient être traités comme les autres fonds et ne bénéficiaient pas à ce stade d'aménagement particulier dans les traitement.

Nous avons travaillé sur tous les titres non listés et non isinés pour les intégrer à la matrice.

Pour le moment il ne sera pas possible de passer par des agrégats pour les traiter sauf si l'ESMA confirme sa préconisation et que les fonds représentent moins de 20% de l'actif de l'assureur ou s'ils sont en dessous du seuil de matérialité de l'assureur.

On peut néanmoins souligner que le principal risque (au sens du calcul du SCR) sur les fonds monétaires est celui de la concentration par émetteur. Dans ce cas, il nous semble opportun de préconiser l'utilisation de la matrice agrégée et de la matrice par émetteur afin de simplifier les process d'intégration chez les clients institutionnels.



Travaillez vous en collaboration avec d'autres groupes européens similaires au club AMPERE ?

Nous avons entrepris des démarches avec l'ICMA à Londres et nos représentants travaillent également avec leurs maisons mères situées à Londres ou en Allemagne.

Nous souhaitons effectivement arriver à une normalisation européenne de cette matrice et augmenter notre relation avec les autres groupes similaires.

La matrice est libre de de droits et peut être utilisée par nos équivalents européens.





Travaillez vous sur un référentiel de place des inventaires ?

Nous laissons plutôt l'AFG travailler sur ce point.

Un référentiel de caractéristiques des OPCVM est en cours de discussion à l'AFG mais pour le moment il ne traite pas de la partie inventaire.

Sur ce point, il peut y avoir de nombreuses difficultés technique et juridique pour sa mise en place (délais, égalité des porteurs, ...)



## Combien de fichiers seront utilisables par les Assureurs?

En fonction des assureurs, 3 types de fichiers seront utilisés :

- L'inventaire détaillé (qui peut se décliner avec une version transparisée)
- Des agrégats
- Des groupes de risques

Ces formats sont accessibles sur le site du club AMPERE.



Sur quelles autres réglementations travaillez vous ou comptez vous travailler ?

Au-delà de Solvency 2, le Club AMPERE travaille également sur les autres réglementation qui sont en cours d'évolution actuellement et qui nécessite une production de reporting :

Bale 3, AIFM et AIFMD, UCIT V, ...

Et nous comptons nous appuyer sur d'autres réglementations normalisatrices comme EMIR pour simplifier nos traitements et productions

Les travaux du Club s'inscrivent dans une démarche globale de traiter les réglementations touchant soit directement les Asset Managers soit leurs clients (Banque, Assurances, Corporate, ...)



Comment appréhendez vous la récupération des données financières liées au reporting ?

Sur la partie coût et référentiel, nous laissons les spécialistes de nos établissements traiter avec les Market Data Vendors (vias Cossiom)

Le Club AMPERE travaille activement avec les principaux Market Data Vendors pour travailler sur les besoins de données financières et mieux comprendre leur positionnement et les offres qu'ils proposent.

En janvier, le Club AMPERE a publié une étude dont les résultats sont disponibles sur le site du club.

En complément, nous allons prochainement publier une étude sur les prestataires de services et éditeurs.



# ANNEXES



La matrice normalisant les échanges Solvency 2 :

[http://www.clubampere.org/fr/nospublications/cat\\_view/78-gt-solvabilite-ii](http://www.clubampere.org/fr/nospublications/cat_view/78-gt-solvabilite-ii)

La présentation de la conférence du 15 février :

<http://www.clubampere.org/fr/syntheseгтиiconference201315>

Le compte rendu de l'étude Market Data Vendors :

<http://www.clubampere.org/fr/syntheseгтиidatavendorsdec2012>



**Le Club AMPERE remercie particulièrement :**

**BNP PARIBAS IP** pour son accueil et la mise à disposition de son amphithéâtre

**APICIL** pour ses nombreux déplacements depuis Lyon

**Jean-Pierre Amy** et **Alban Jarry** pour avoir eu l'idée de ce groupe de travail commun entre institutionnels et Asset Managers

**Ainsi que les intervenants de la conférence :**

- **Aline Flamain** - Directrice du Service Client (**Natixis Asset Management**) et Membre du bureau du Club Ampere
- **Jean-Robert Hervy** - Responsable Middle Office Transverse (**OFI AM**)
- **Alban Jarry** - Responsable Systèmes et Reporting Clientèle (**Edmond de Rothschild**) et Membre du bureau du Club Ampere
- **Bertrand Jounin** - Directeur de la Gestion d'Actifs (**APICIL**)
- **Pierre Maugery-Pons**, Vice-President (**SolvingEfeso International**) et Animateur du bureau du Club Ampere
- **Stéphanie Pace** – Analyste de Performance Senior (**BNPP IP**)



Le club AMPERE publie régulièrement (diffusion publique ou restreinte) les résultats d'ateliers méthodologiques ou de normalisation ou de benchmarks organisationnels

[www.clubampere.org](http://www.clubampere.org)

Les travaux sont animés par :



Assisté par un bureau :

- Aline FLAMAIN (Natixis AM)
- Franck IBALOT (Covea Finance)
- Alban JARRY (Edmond de Rothschild)
- Jean-François DARRICAU (JFD Consultant)

The collage displays several documents from Club AMPERE:

- RISQUE CREDIT SYNTHESE ATELIER** (revisé en 2011)
- REPORTING FONDS MONETAIRES** (REPOSE DU CLUB AMPERE aux attentes exprimées par l'AFTE)
- BENCHMARK Organisation et système d'information 2012**
- Enquête rémunération des collaborateurs de la filière reporting risques et performance** (Rapport d'analyse préliminaire)
- Organisation générale Fonctions prises en charge par les services reporting** (Version 24)
- Organisation générale Type d'organisation** (Deux modèles d'organisation possibles)